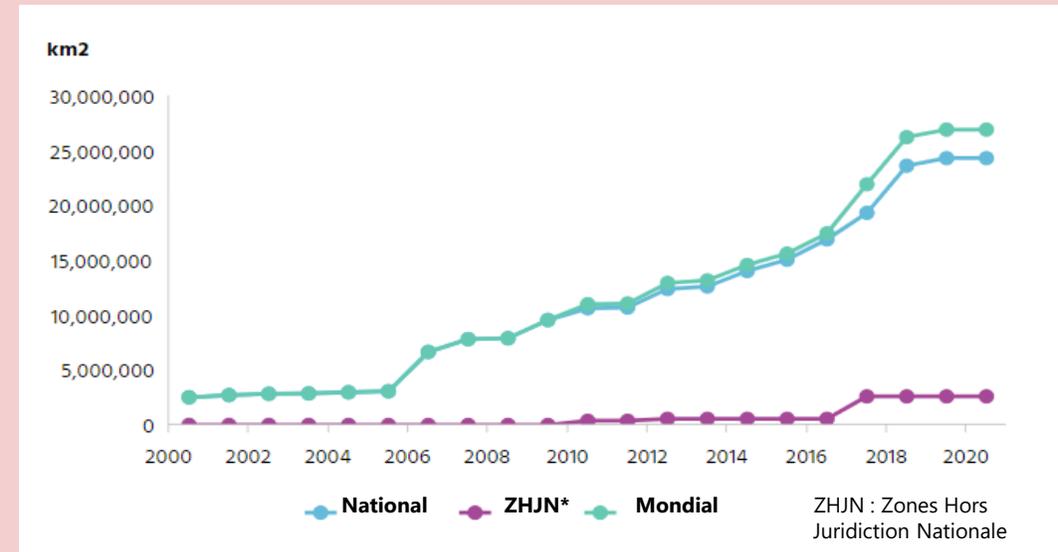


Les aires marines protégées

- ▶ Une Aire Marine Protégée (AMP) est une zone délimitée en mer, souvent au niveau côtier, dont les composantes et les ressources naturelles sont protégées de manière totale ou partielle (1).
- ▶ Cette protection se traduit par une interdiction totale ou partielle de certaines activités (pêche, tourisme, exploration sous-marine ...) (2), dans l'objectif de conservation et de protection des habitats, de suivi de l'évolution des écosystèmes ou encore de gestion durable des pêcheries.
- ▶ Les AMP sont aujourd'hui considérées comme un outil puissant et efficace, non seulement pour la préservation de l'écosystème marin, mais également pour la garantie aux communautés adjacentes d'un développement économique durable.
- ▶ L'Objectif de Développement Durable 14 des Nations Unies relatif à la vie aquatique, en ligne avec les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité émis en 2010, préconisait une préservation des espaces marins et côtiers à hauteur de 10% de la surface totale de ces espaces à l'horizon 2020 (1).

- ▶ Cependant, selon la plateforme "Protected Planet" (3), les AMP couvrent à ce jour seulement 7,93% de l'océan mondial, avec un total de 17.721 aires marines protégées. La grande partie de ces aires se trouve dans des eaux territoriales, qui représentent 39% de l'océan mondial et dont 18,5% est protégée, alors que les eaux hors juridiction nationale, qui compte pour 61% de l'océan ne sont couvertes par des AMP qu'à hauteur de 1,18%.

Evolution de la surface des Aires Marines Protégées



Source : www.protectedplanet.net

Les aires marines protégées

- ▶ Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, il existe six catégories sous lesquelles s'inscrivent les AMP (4) :
 - ❖ Catégorie 1a : **Réserve naturelle intégrale**, protégée essentiellement pour des objectifs de recherche scientifique.
 - ❖ Catégorie 1b : **Zone de nature sauvage**, gérée principalement pour protéger les ressources sauvages.
 - ❖ Catégorie 2 : **Parc national**, ayant pour but principal de protéger les écosystèmes à des fins récréatives.
 - ❖ Catégorie 3 : **Monument naturel**, mis en place pour préserver des éléments naturels spécifiques.
 - ❖ Catégorie 4 : **Aire de gestion des habitats ou des espèces**, nécessitant une intervention régulière afin de maintenir des habitats spécifiques ainsi que les espèces qui y vivent.
 - ❖ Catégorie 5 : **Paysage terrestre ou marin protégé**, géré pour conserver un paysage terrestre ou marin dans sa globalité ainsi que ses interactions avec les humains.
 - ❖ Catégorie 6 : **Aire protégée pour l'utilisation durable des ressources naturelles**, en promouvant l'utilisation durable des écosystèmes et ses bénéfices sociaux et économiques pour les communautés locales.

Situation des AMPs au Maroc

- ▶ Au Maroc, 1,1% des eaux territoriales, jusqu'à la limite de la zone économique exclusive, sont couvertes par des AMP (5).
- ▶ Les aires protégées sur le littoral marocain appartiennent à la catégorie 6, à savoir les aires protégées pour l'utilisation durable des ressources naturelles (6), notamment pour garantir la durabilité des pêcheries et favoriser la reconstitution des ressources halieutiques.
- ▶ La partie maritime du parc national d'Al Hoceima, créé en 2004, constitue, avec l'AMP d'Alboran dans la région de Jebha-Martil, les deux AMP marocaines sur la façade méditerranéenne (7).
- ▶ Les côtes atlantiques marocaines abritent également deux AMP, la première étant l'AMP de Mogador le long de la région Safi-Essaouira et la deuxième concerne l'AMP de Massa sur la côte Aglou-Sidi Ifni (7).

Les aires marines protégées

Références

1. Géoconfluences. *Aires marines protégées (France, monde)* [[en ligne](#)].
2. CCAMLR, Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique, 2020. *Aires marines protégées (AMP)* [[en ligne](#)].
3. Protected Planet. *Distribution of marine protected areas* [[en ligne](#)].
4. Agence Européenne pour l'Environnement, 2017. *IUCN management categories* [[en ligne](#)].
5. Marine Conservation Institute, 2017. *Morocco* [[en ligne](#)].
6. Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural, des eaux et des forêts, Département de la pêche maritime, Maroc. *Les aires marines protégées au Maroc -AMP-* [[en ligne](#)].
7. IRES, 2019. Actes de la journée scientifique sur les océans et les mers [[en ligne](#)].